



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

matériels

Question écrite n° 47844

Texte de la question

M. Jean-Luc Moudenc interroge M. le ministre du redressement productif sur la situation d'Airbus Group. Le 9 décembre 2013, la direction d'EADS (devenue Airbus Group) a annoncé la suppression de 5 800 postes en Europe. Sur ce nombre, un millier concerne la France, dont 340 chez Astrium et 200 chez Cassidian. D'après les organisations syndicales, ce nombre de suppressions de postes ne peut se faire sans licenciements « secs », au nombre de 300 environ. L'État français est actionnaire d'Airbus Group à hauteur de 12 %. En dehors de positions de principe, le Gouvernement n'a pas pris la parole publiquement sur le sujet. Aussi, il lui demande d'agir auprès d'Airbus Group, dont l'État est actionnaire, pour faire prévaloir l'intérêt de l'entreprise sur des objectifs financiers de rentabilité à tellement court terme qu'ils semblent irréalistes et de veiller, à tout le moins, à ce qu'aucun licenciement « sec » n'ait lieu en France dans le cadre de cette restructuration.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Moudenc](#)

Circonscription : Haute-Garonne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47844

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Redressement productif

Ministère attributaire : Économie, redressement productif et numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 janvier 2014](#), page 605

Question retirée le : 15 avril 2014 (Fin de mandat)